

lemag'

EDITO

Nathalie KELLER
Responsable des Solutions
Dépositaire - CIC Market Solutions

2024 a démarré sur une dynamique sans précédent avec l'annonce par Crédit Mutuel Alliance Fédérale du nouveau plan stratégique 2024-2027 - Ensemble Performant Solidaire.

Concernant la thématique climatique et sociale, que j'évoque régulièrement avec vous, Crédit Mutuel Alliance Fédérale est pleinement mobilisé au travers de l'Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité créé en 2023, sous la direction de Laurent Berger. Une des missions de l'Institut, dans le cadre du plan stratégique, est de réduire de 20% l'empreinte carbone du bilan de notre groupe d'ici 2027. Pour l'exercice 2022, le total des émissions se porte à 449 676 tonnes équivalent CO2, en diminution par rapport à 2021. A date, la majeure partie de l'empreinte carbone du groupe est liée aux émissions de ses clients.

L'Institut accompagnera également toutes les activités du groupe dans la prise en compte des enjeux environnementaux. La data ESG, que l'institut a la charge de collecter et de fiabiliser, est le pilier de cette transformation. La nouvelle Université Mutualiste lancée en début d'année, appuiera cet engagement, avec la mission de préparer les élus mutualistes aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux.

Anoter également la nomination, le 5 avril dernier, de Daniel Baal en qualité de Président de la fédération Centre Est Europe, de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et de la Confédération Nationale. Il succède ainsi à Nicolas Théry qui occupait ce poste depuis 2014.

De nombreux projets sont à l'ordre du jour, à commencer par le lancement du nouveau pôle de gestion d'actifs de notre groupe. La finalité de ce nouvel ensemble est de renforcer notre place sur le marché de l'Asset Management en regroupant sous la holding Groupe La Française (GLF) nos différentes sociétés de gestion internes. Ainsi, le 1er mai 2024, La Française Asset Management a fusionné avec Crédit Mutuel Asset Management. Cette nouvelle société de gestion, qui garde la dénomination Crédit Mutuel Asset Management, gère désormais 86 milliards d'euros d'actifs et compte 172 collaborateurs en France et en Allemagne.

Depuis le 1er janvier, la fonction Administration de fonds a rejoint les équipes de CIC Marchés, permettant ainsi de renforcer la dynamique avec le dépositaire CIC Market Solutions. Lors de ce mouvement, les prestations d'accompagnement juridique ont été intégrées directement

au niveau des équipes de Solutions Dépositaire. Un article du Mag y est consacré.

Dans le cadre de la création de ce pôle de gestion, les équipes de la Table Buy Side de CIC Market Solutions ont eu le plaisir d'accueillir des collaborateurs de La Française qui traitent désormais les flux de cette nouvelle entité de gestion.

Je vous propose de découvrir le reste de notre actualité au travers de ce nouveau Mag et vous donne rendez-vous très prochainement, soit au travers de nos webinaires, soit lors de nos événements.

Sommaire

- Galilée Asset Management, Portrait par Roni Michaly
- Prestations Juridiques Solutions Dépositaire **2**
- L'approche dépositaire en matière de contrôle de l'ESG
- L'App' CIC Market Solutions Dépositaire **3**
- Nos actualités :
Rendez-vous, chiffres & données clés **4**

SOCIÉTÉS DE GESTION

lemag'**Directeur de la publication :**
Guillaume Angué**Rédactrice en chef :**
Nathalie Keller**Création, texte et maquette :**
Emeline Ferreira - Stéphanie Stahr**Adresse :**
6, avenue de Provence
75452 Paris Cedex 9
www.cic-marketsolutions.eu

3 QUESTIONS A : Galilée Asset Management



Roni MICHALY
Président Directeur Général

Pouvez-vous nous présenter Galilée AM en quelques mots ?

Galilée Asset Management est une société de gestion de portefeuille créée en 2000, spécialisée dans la gestion multi-thématiques, qui offre des solutions d'investissement principalement à destination des CGP, Family Offices et Gérants privés.

Nous disposons d'une expertise métier phare qui est la création et la gestion de portefeuilles multi-thématiques en titres vifs et/ou en OPCVM/ETF. Nous avons mis au point le premier modèle

de sélection de thématiques en France que nous avons appelé le « Codex des Thématiques » qui nous permet d'identifier les perspectives économiques, et le potentiel boursier des 25 thématiques d'investissement principales du marché.

Nous avons également une expertise produit avec la création de solutions dédiées, notamment des Fonds d'Innovation pour le Développement FID Luxembourgeois avec 12 assureurs et des OPCVM dédiés.

Plus récemment, nous avons intégré une expertise sur la gestion obligataire avec l'acquisition de la société de gestion Sedec Finance que nous avons fusionné avec Galilée AM. Cela nous permet dorénavant de couvrir l'ensemble du spectre des actifs cotés pour nos partenaires avec : les actions en direct, les obligations en direct, les fonds, les ETF et les structurés.

Enfin sur la partie ETF, nous avons scellé un partenariat avec BlackRock pour la création de mandats 100% ETF à destination de nos clients CGP et Family Offices.

Quelle est votre approche de gestion et quelles sont vos spécificités ?

Notre spécificité réside tout d'abord dans le fait d'avoir défini et

segmenté la gestion thématique dans notre Livre Blanc en 2022. La gestion thématique n'étant pas délimitée par la réglementation en vigueur, ce Livre Blanc représente un véritable guide pour tout investisseur intéressé par ce type de gestion afin de profiter des potentialités énormes qu'elle offre, tout en évitant les écueils que nous appelons le « Thematic Washing ».

Nous avons édicté 7 règles d'or qui nous paraissent fondamentales à respecter lorsqu'on veut créer des allocations thématiques. Ces principes essentiels vont diriger la création de nos allocations et nous aider à puiser dans les thématiques que nous analysons pour optimiser au mieux le couple rendement/risque de nos portefeuilles.

Nos clients ont peu de ressources à leur disposition pour étudier ces sujets (coûts, performances, volatilité, etc...). Avec nos outils, regroupés dans le « Codex des Thématiques », nous leur proposons de créer des portefeuilles multi-thématiques en architecture ouverte et d'abriter dynamiquement les thématiques en fonction de leur potentiel boursier. Ce service étant disponible en fonds de fonds, en GSM ou en FID.

Quelle est votre actualité ?

Notre actualité est très riche en ce moment, la taille de nos encours a plus que triplé, car en complément de la croissance organique, nous avons fait l'acquisition de 2 sociétés de gestion en 2023 : Sedec Finance et Stratège Finance.

Sedec Finance nous a permis d'acquérir une expertise obligataire et la faculté de gérer au Luxembourg via une SICAV luxembourgeoise. Stratège Finance a développé notre réseau de partenaires à l'international et nous a permis d'intégrer une expertise sur les actions grecques qui est une expertise pays assez rare en gestion active.

Enfin, début 2024, nous avons signé un partenariat avec BlackRock qui vise à créer des mandats 100% ETF, car c'est une enveloppe à laquelle nous croyons beaucoup et qui monte en puissance un peu partout dans le monde.



Prestations Juridiques Solutions Dépositaire : votre nouveau partenaire de référence

En intégrant, depuis janvier 2024, la prestation antérieurement assurée par les juristes de Crédit Mutuel AM en faveur des sociétés des gestion déposées, CIC Market Solution dote son arc d'une corde supplémentaire. Nous pouvons désormais vous assister dans la rédaction de vos prospectus, dans la relation avec les tutelles ou le dépositaire lors des mutations ou des changements, et bien entendu assurer toutes les étapes de la vie sociale de vos SICAV.

Françoise Potiez et ses collaborateurs sont à même de vous présenter nos juristes et leur savoir-faire. Par la proximité de nos compétences, vous bénéficiez d'un accélérateur bienvenu dans toutes les opérations d'arbitrage stratégique de vos OPC, dans les créations de parts ou les mentions réglementaires requises par une commercialisation hors de France, les fusions ou les adaptations à l'exigence ESG.



L'approche Dépositaire en matière de contrôle de l'ESG

Dans un courrier transmis par le régulateur à l'ensemble des associations de la place (France Post Marché - FPM, AFG, France Invest et ASPIM) le 15 février 2024, il a été rappelé qu'en matière de respect des contraintes extra financières, le Dépositaire doit mettre en place un dispositif de contrôle alimenté soit de manière autonome, soit après communication de la société de gestion d'éléments granulaires, dont les données propriétaires comme leurs notations internes, mais également le détail quotidien de calcul de ces contraintes. Le Dépositaire devra en complément mener des audits réguliers sur les méthodologies employées pour les calculer.

Dans ce courrier, l'AMF rappelle également que dans la synthèse du contrôle SPOT relatif au respect des engagements extra financiers contractuels des sociétés de gestion, publié en juin 2023, ce point avait déjà été mentionné.

Dans ce contexte, les dépositaires de la place, réunis au sein de leur association FPM, ont élaboré, une nomenclature permettant de collecter les dites données. Elle est inspirée de celle exigée par l'AMF auprès de l'ensemble des sociétés de gestion de manière trimestrielle sur les dépassements actifs.

Elle s'applique à l'ensemble des fonds susceptibles d'afficher des contraintes extra-financières notamment à ce stade, les OPCVM, les Fonds d'Investissement à Vocation Générale, les Fonds Professionnels à Vocation Générale et les Fonds d'Épargne Salariale. Elle entend couvrir les principales contraintes ESG que les Dépositaires ont pu collecter dans l'ensemble des prospectus à ce jour.

Ce fichier doit être complété des résultats de calculs, qu'ils aient conduit ou non à un dépassement (et dans ce dernier cas qu'ils soient actifs comme passif), à fréquence de valeur liquidative, ou bien selon une fréquence appropriée qui sera a minima trimestrielle mais en recensant dans ce cas l'exhaustivité des résultats pour chaque valeur liquidative de la période considérée.

Cette nomenclature a été transmise à l'AFG le 15 mars 2024. L'AMF, qui en a également pris connaissance, va l'étudier en détail. Des nouveaux échanges sont ainsi prochainement prévus et une date de mise en place de cette nomenclature vous sera communiquée dès finalisation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Evolution du Règlement Livraison en T+1

Les transactions sur les marchés nord-américains sont passés au règlement livraison en T+1 en mai suite à la décision de la commission américaine des opérations de bourse. (Le 27 pour le Canada et le 28 pour les Etats-Unis). Cette mesure est l'aboutissement des travaux menés par l'industrie pour sécuriser les transactions.

Ces évolutions vont dans l'avenir toucher également l'Europe. Les transactions sont déjà impactées par le règlement CSDR et le système de pénalités mis en place en février 2022 afin d'inciter les acteurs à maîtriser les délais de règlement-livraison.

Ces changements contribuent à nous inciter collectivement à augmenter les niveaux d'automatisation et de standardisation dans les processus post-trade.

Notre Table Buy-Side est la solution !

À ce stade le régulateur reconnaît que la partie extra financière n'est pas développée dans son rapport trimestriel et mesure l'avancée significative et la qualité des travaux réalisés par FPM. Elle pourrait ainsi prendre en compte cette nomenclature pour compléter celle déjà existante.



DECRYPTAGE

CIC Market Solutions Dépositaire propose désormais une application mobile aux clients détenteurs d'un compte titres pour accéder, à l'identique, aux services du site internet : consultation en ligne des comptes titres, soldes espèces, dernières opérations, fiscalité, document avis d'opérés, relevés de portefeuille, participation aux Assemblées Générales...

L'application permettra aux clients d'initier leurs virements, les contrôles sur les bénéficiaires restant les mêmes que sur le site internet.

Cette offre qui s'inscrit dans une stratégie de digitalisation de nos services est un outil du quotidien s'adressant à tous nos clients.

Disponible sur Android stores et iOS

Un accès via un téléphone mobile...



- 1 Téléchargement gratuit de l'application
- 2 Les règles de gestion, comme les critères à respecter pour définir un nouveau mot de passe, seront les mêmes que celles du site internet
- 3 Avec DPS2, tous les utilisateurs doivent obligatoirement posséder des coordonnées SDI sécurisées pour pouvoir utiliser l'application
- 4 L'inscription à Confirmation Mobile sera obligatoire et dès la première connexion
- 5 A chaque connexion, après avoir renseigné identifiant et mot de passe, il sera demandé aux utilisateurs de réaliser une authentification forte à l'aide de leur solution habituelle (Confirmation Mobile ou code SMS).

...et notre site internet

Site « FilSecurities » - Bourse CIC Market Solutions
cic-marketsolutions.eu





ZOOM DIRECT SDG - ETF SERIES



INVECO EMEA

En début d'année 2024, CIC Market Solutions a lancé son premier rendez-vous des ETF séries et a convié INVECO EMEA à venir présenter ses gammes de produits.

VANGUARD

Dans ce 2^{ème} opus 2024 ETF Series, VANGUARD présente les atouts de sa gamme de produits disponibles sur le marché.



ISHARES

Le jeudi 21 mars 2024, CIC Market Solutions s'est plongé dans l'univers d'ISHARES et ses produits.

SPDR

A l'affiche de cet événement : focus sur la gamme Dividendes Aristocrates de SPDR.



CHIFFRES CLÉS

CIC Market Solutions // Solutions Dépositaire



130 sociétés de gestion



334 OPC



40,4 Md€ déposés

Au 31 décembre 2023

Crédit Mutuel Alliance Fédérale

62,4 Md€ de capitaux propres comptables

Au 31 décembre 2023

Aa2/P-1 Moody's

Au 01 février 2024

AA-/A-1+ Standard & Poor's

Au 22 novembre 2023

AA- Fitch Ratings

Au 19 janvier 2024



PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

06

ZOOM DIRECT SDG - ETF Series : CIC x LG IM

Juin
Studio et digital+

18

Rencontres avec les SDG

Juin
Studio et digital

25

Patrimonia

& 26

Septembre
Lyon

2024

CIC Forum By Market Solutions

Novembre
Paris



CONTACTS

Nathalie Keller

Responsable des Solutions Dépositaire
01.53.48.80.18
nathalie.keller@cic.fr

Françoise Potiez

Responsable commerciale des Sociétés de Gestion Déposées
01.53.48.82.10
francoise.potiez@cic.fr

Nathalie Challe

Attachée commerciale
01.53.48.82.06
nathalie.challe@cic.fr

Lamine Lejmi

Attaché commercial
01.53.48.82.05
lamine.lejmi@cic.fr

Aline Antablian Serratrice

Attachée commerciale
01.53.48.69.97
aline.antablianserratrice@cic.fr

Jean-François Fournier

Responsable de la Table Buy-Side
01.40.16.27.08
jeanfrancois.fournier@cic.fr

François-Xavier Devulder

Responsable du Développement - Solutions Dépositaire
01.53.48.82.11
francoisxavier.devulder@cic.fr

Luis Rodrigues

Responsable de la Fonction Dépositaire
01.53.48.87.12
luis.rodrigues@cic.fr

Charlotte Vignal

Responsable de l'Agence Clientèle Déposée
01.53.48.80.24
charlotte.vignal@cic.fr

Patrick Falchier

Solution Bancaire
01.53.48.37.01
patrick.falchier@cic.fr

Éléonore Gambotti

Solution Bancaire
01.53.48.35.21
eleonore.gambotti@cic.fr

SUIVEZ-NOUS !



[linkedin.com/company/cic-market-solutions](https://www.linkedin.com/company/cic-market-solutions)



twitter.com/CIC_MS